RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03611
Numéro SIREN : 814 369 021
Nom ou dénomination : ABH EQUIPEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2018 sous le numéro de dépôt B2018/022971

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

2185409

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/022971**
n° de gestion : **2015B03611**
n° SIREN : **814 369 021 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 23/08/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABH EQUIPEMENTS - Société par actions simplifiée
6 route de L'hers Résidence des Lacs Bât C Appt 32 31150 Lespinasse -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

2185409

Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse - place de la Bourse BP 7016
31068 TOULOUSE Cedex 7
Tél : 05 61 11 02 00 - Fax . 05 40 00 46 06

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP **N° 2033-A 2018**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

2697-1

Désignation de l'entreprise SASU ABH EQUIPEMENTS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 6 route DE L'HERS 31150 LESPINASSE

Numéro SIRET* 8 1 4 3 6 9 0 2 1 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 14

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2017 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	250	042		250
	Total I (5)	044	250	048		250
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	31 130	070	311	30 818
	Créances (2) — Autres* (3)	072	1 567	074		1 567
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	11 035	086		11 035
	Charges constatées d'avance *	092	52	094		52
	Total II	096	43 785	098	311	43 474
	Total général (I + II)	110	44 035	112	311	43 724

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	2 136
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	12 320
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	15 556
	Provisions pour risques et charges — Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	4 760
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 7 601)	172	23 407
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	28 167
	Total général (I + II + III)	180	43 724

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	250
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Certifié Conforme
Le Président

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2018**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise SASU ABH EQUIPEMENTS — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2017

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue biens	et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Production vendue services*		217		218	87 393
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	35
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	87 428
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	25 722
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	3 512
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : 1 986 – immobilier :)				242	21 958
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	728	244	903
	Rémunérations du personnel*				250	14 211
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	6 479
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	7
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	72 794
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	14 633
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	
	Charges financières			(V)	294	33
	Charges exceptionnelles — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	(VI)	300	90
	Charges exceptionnelles — dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348	(VI)		
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	2 190
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	12 320

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	12 320	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	2 190	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248		330	90	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986	ZFU–TE (44. *octies* et *octies* A) 987				342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981	JEI (44 *sexies* A) 989				
	ZRD (44. *terdecies*) 127	ZRR (*44 quindecies*) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990				
	Dont divers — ZFA (*44 quaterdecies*) 345	Investissements outre–mer 344				350
	Dont divers — Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	14 600	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	14 600	372

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

SASU ABH EQUIPEMENTS
6 route DE L'HERS
residence des lacs bat c
31150 LESPINASSE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
PENALITE ET AMENDES	90

Certifié Conforme
Le Président

Cegid Group

ABH EQUIPEMENTS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 6 route de l'hers residence des lacs bat c

apt 32

31150 LESPINASSE

814 369 021 RCS TOULOUSE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 12 320.19 €, de la manière suivante :

- Une somme de ..... 12 320.19 €

  affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Certifié Conforme
Le Président